

Détrier





Sommaire

Les Infos du Maire	3
Les Finances	4
▪ Répartition budget par chapitre Fonctionnement	4
dépenses- recettes 2017	4
Actions sociales	5
▪ Repas communal	5
▪ Goûter communal	5
Histoire locale	6
▪ 11 novembre 2017	6
▪ 1917	7
Activités Manifestations	8
▪ La cavalcade du 1 ^{er} octobre	8
Vie associative	9
▪ Le Comité des fêtes	9
▪ Association Communale de Chasse Agréée	13
▪ Le club Les « Sans Soucis »	14
Informations diverses	16
Urbanisme - État-civil	19
Vœux de l'équipe municipale pour 2018	20

Bulletin municipal de Détrier

Directeur de la publication :

Alain Sibué

Comité de rédaction :

Monique Monier

Manuelle Le Velly et Caroline Zanardi

Photographies : Collections privées - Fotolia

Réalisation et impression :

Gap éditions communication

2, rue du Marais - 73190 Challes-les-Eaux

Tél. 04 79 72 67 85

Détrelines, Détrelins,

2017 s'achève laissant derrière elle, un réel engagement et un travail de notre équipe municipale sur les différents projets engagés :

- Le projet de la future salle polyvalente
- La réimplantation d'un vignoble sur les coteaux de Montraillant
- L'entretien et l'embellissement de notre petite commune.

Ce fut une année riche de festivités et de liens sociaux et je remercie tous les bénévoles amoureux de la commune qui ont œuvré au développement de Détrier.

Un merci particulier à toutes les petites mains qui ont participé à la création et au défilé du char de la cavalcade du 1^{er} octobre qui a donné une image dynamique et radieuse de notre village.

Tout cela ne serait rien sans l'engagement de nos employés municipaux qui œuvrent au jour le jour pour parfaire nos exigences.

Malgré tout 2017 fut marquée par bon nombre de petites incivilités qui pourrissent notre bien-être et notre tranquillité. Les problèmes de dépôts d'ordures sur le parking de Super U, le cambriolage du bâtiment communal à deux reprises successives ou les propriétaires de chiens qui se permettent de prendre les espaces publics pour des toilettes.

En espérant que 2018 soit une très bonne année, je vous souhaite Détrelines et Détrelins, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Maire

ALAIN SIBUÉ

HOMMAGE à Monsieur ROBERT SANDRAZ

Le Maire, ses Adjoints, le Conseil municipal, adressent leurs sincères condoléances à la famille de Monsieur Robert Sandraz mort en service commandé sur le territoire de la commune de Détrier ce 5 janvier 2018





Dépôt d'ordures super U

L'équipe municipale en accord avec SUPER U et la gendarmerie de LA ROCHETTE se trouvent démunies face à ces amoncellements d'ordures proches des points d'apports volontaires situés sur le parking de SUPER U. De la surveillance a été réalisée, un bon nombre de mauvais citoyens ont été pris sur le fait mais n'ont malheureusement pas reconnu leur faute. De ce fait aujourd'hui le dossier est entre les mains du Tribunal de police qui doit prochainement statuer sur ces cas. Ces comportements sont inacceptables et plongent une partie de notre commune dans un problème sanitaire et gâchent le bien-être de nos concitoyens. Je me joins à tous les riverains qui supportent ces désagréments. Le magasin SUPER U réalisera courant 2018 une rénovation complète de son bâtiment. Afin de réaliser au mieux les travaux, les bornes PAV (Point d'Apport Volontaire) seront retirées. En espérant ainsi supprimer les incivilités. Quant à l'avenir du point de collecte, nous discutons actuellement avec SUPER U DETRIER et le SIBRESCA afin de trouver une solution pérenne et propre. Je vous remercie pour votre compréhension.



PLU

Après 3 réunions publiques en mairie et un travail sérieux de la commission urbanisme notre PLU a été arrêté lors de la séance du conseil municipal du 3 août 2017.

Il est actuellement étudié par les différents services de l'Etat dont les premiers retours sont très positifs. Nous engagerons les démarches pour réaliser l'enquête publique début 2018. Un commissaire enquêteur fera des permanences pour recueillir les doléances des administrés. Les dates de l'enquête publique et les permanences du commissaire enquêteur seront affichées dans les panneaux et sur le site de la commune.

Salle polyvalente

Les travaux de la future salle polyvalente débuteront début 2018, avec en première tranche la réfection et l'agrandissement de la salle de classe, la création d'une cuisine et le réaménagement de la mairie. Puis la reprise complète du parking de la mairie avec des matériaux modernes et drainant en créant et optimisant les places de parking.

Il sera également effectué, le changement total du système de chauffage avec l'installation d'une chaudière à granulés et l'optimisation de l'isolation du bâtiment. Le montant total des travaux devrait s'élever à 350000 € avec une subvention exceptionnelle de la Région à hauteur de 10 % des travaux, ainsi que le département. Et l'étude des subventions se porte ainsi sur la qualité du chauffage car nous passons en énergie renouvelable.

Diagnostic assainissement

Malgré la reprise de la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2018 par la communauté de communes "Cœur de Savoie", la commune de Détrier a engagé le bureau NICOT pour réaliser le diagnostic du réseau d'assainissement communal.

Des techniciens sont tout d'abord passés pour réaliser une étude des raccordements qui ont été certifiés par un test de fumée qui a fait grand bruit dans notre village. Le but de ce test est de rechercher des anomalies dans les branchements de chaque logement (une fiche est éditée pour chaque logement avec le résultat du test conforme ou non conforme) afin que chaque propriétaire d'un logement puisse réaliser les travaux pour une mise aux normes.

Les fiches sont disponibles en mairie et seront rendues à la communauté de communes qui est le nouveau gestionnaire du réseau d'assainissement à partir du 1^{er} janvier 2018.

Insécurité et vidéo surveillance

Au mois d'octobre 2017, le bâtiment communal situé au village du haut a été visité à deux reprises.

La protection civile du département et la gendarmerie ainsi que la compagnie d'assurance nous encouragent à développer la vidéo surveillance sur le territoire communal.

Une étude a donc été réalisée pour équiper d'une part le bâtiment communal, le terrain de sport, la place de l'église, et d'autre part le bâtiment de la mairie et la future salle polyvalente.

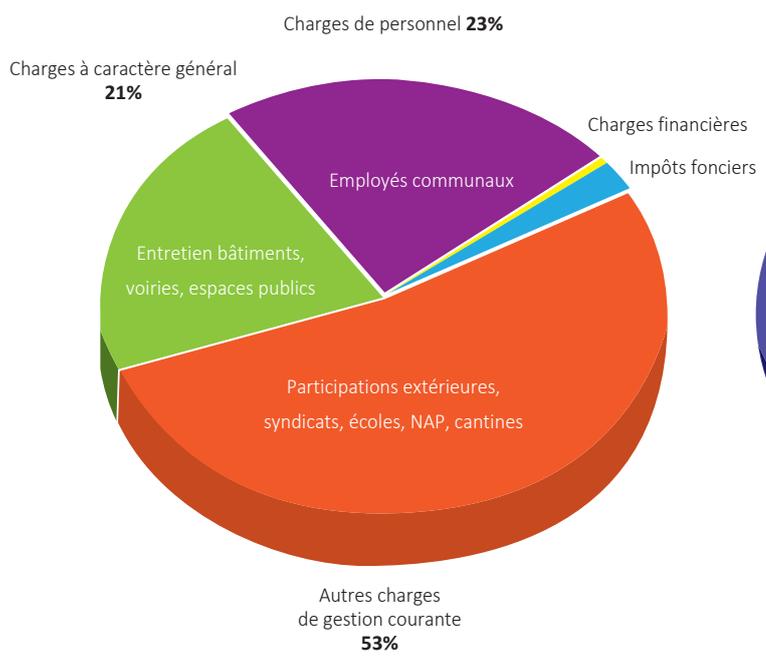
Cet ordre du jour sera débattu lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

Le Maire, **Alain Sibué**

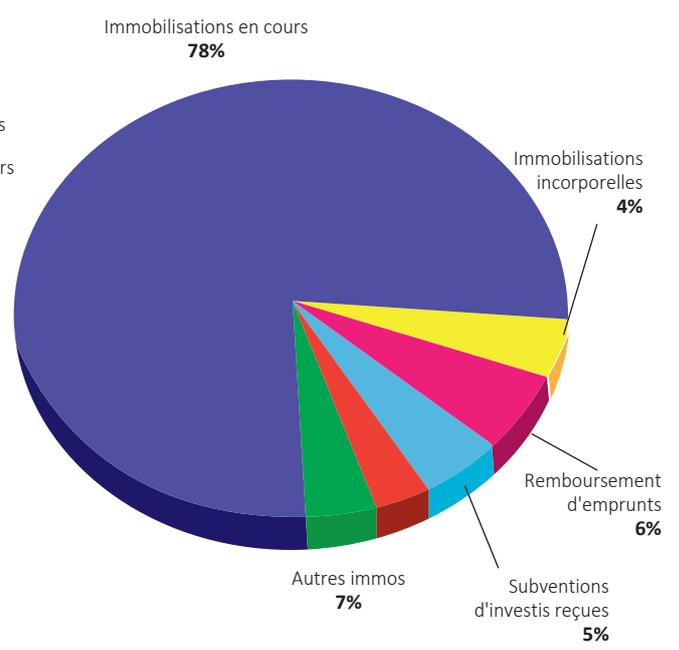


Répartition budget par chapitre 2017

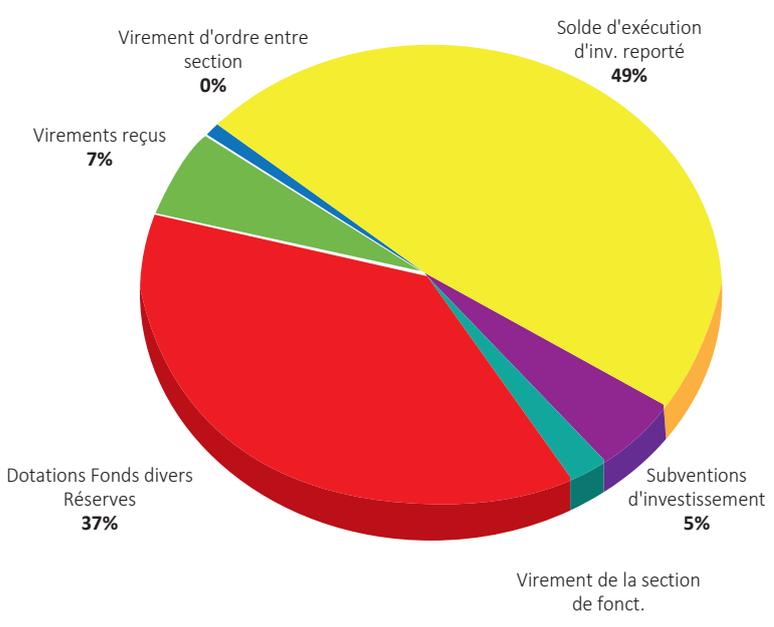
Fonctionnement-Dépense



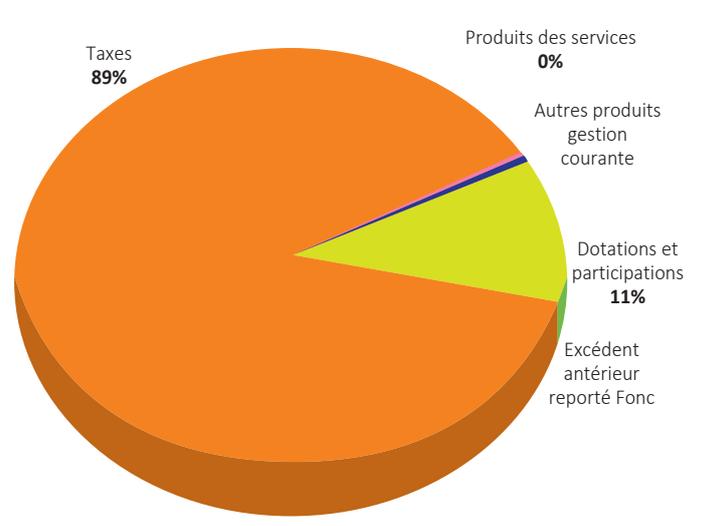
Investissement-Dépense



Investissement-Recette



Fonctionnement-Recette





Repas du 8 janvier 2017 / Goûter du 27 décembre 2017

Repas communal des têtes blanches détrelines

En ce début d'année 2017, les Détrelines et Détrellins de plus de 75 ans étaient invités à se retrouver au traditionnel repas "des têtes blanches" organisé par la municipalité.

Nous avons une pensée particulière pour Michel Chenal, décédé le 13 novembre 2016 qui se serait joint à nous pour la première fois cette année.

Le repas s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse, où voisins et amis ont pu se retrouver autour d'une table et passer un moment agréable. Moments qui tout au long de l'année sont assez rares car chacun à ses occupations. Nous tenons à remercier le traiteur du Passé Simple, Olivier Guillaume pour la préparation du repas qui comme les années précédentes était très bon. Par la suite, l'après-midi s'est déroulé sous la tonalité musicale de Monique et Loulou et au son de l'accordéon de notre secrétaire Elizabeth.

Merci à eux d'avoir animé cet après-midi.

En dansant pour certains, en chantant pour d'autres, tout le monde a pu apprécier d'entendre ou de réentendre les mélodies d'antan.

Pour finir cette belle journée, Monsieur le maire et son équipe municipale avaient convié la population Détreline aux traditionnels vœux du Maire et à son pot de l'amitié. Ce dernier avait été préparé par Espace paysan. Nous avons tous pu apprécier la qualité et la diversité des produits qui nous étaient proposés.

CAROLINE ZANARDI, CONSEILLÈRE MUNICIPALE



Le goûter communal de Noël des petits Détrellins

Ce mercredi 27 décembre, les plus courageux, car il pleuvait à verse, mais aussi des tout petits cette année puisque la plus jeune Mia 2 ans, sont venus participer au goûter de Noël des petits Détrellins, proposé par la mairie.

Ils ont été accueillis par Monique, Loulou et moi-même. Ils ont pu montrer leurs talents d'artistes en confectionnant des visages à l'aide d'assiettes en carton puis ils ont aussi complété le sapin dans la salle du conseil, en faisant l'empreinte de leurs petites mains, qu'ils ont décoré de mille façons avec feutres, gommettes, paillettes etc...

Après tout cela, ils ont bien mérité une gaufre, faite maison et sur place, agrémentée de nutella ou de chantilly et pour certains les deux ! On s'est régalé ! Mandarines, chocolats, et sucettes du Père Noël ont également remporté un grand succès... !

Et bien sûr Mr le Maire est venu déguster aussi.

Pour finir en beauté cet après-midi, une séance maquillage a été organisée et les « princesses » sont reparties avec leurs couronnes « made in Loulou ».

Au moment de partir, les parents ont dû attendre, car les chers bambins n'étaient pas très pressés de rentrer. Donc RDV à l'année prochaine !!!

MANUELLE LE VELLY, CONSEILLÈRE MUNICIPALE





Samedi 11 novembre 2017

En ce jour de devoir du souvenir les Détreliens se rassemblent sur le parking de la mairie. À 11h20 le défilé se met en route pour rejoindre d'autres Détreliens qui attendent devant le monument aux morts. Les enfants en tête du cortège ouvrent la marche en portant fièrement leurs drapeaux.



La cérémonie commence par un discours de bienvenue du Maire et un rappel au souvenir de nos soldats morts pour la France, puis la gerbe est déposée par Alain Sibué notre Maire actuel et Constant Joly ancien Maire de la commune. Dominique Seta, d'une voix forte et assurée, lit la lettre du secrétaire d'État et l'attention est palpable. Ensuite deux enfants, Lou Sibué (nièce du Maire) et Elowan Marmorat (fils d'un conseiller) font l'appel aux morts. La cérémonie prend fin avec la Marseillaise entonnée par les enfants. Comme chaque année tout le monde est convié à la Mairie pour le pot de la municipalité, qui sera suivi pour la première fois de la soupe de la Saint Martin (Saint patron de notre village). C'est dans la salle du conseil que se passe ce repas communal offert par la municipalité.

Après le café offert par le comité des fêtes, nous visionnons un montage de photos de la cavalcade de ce 1^{er} octobre dernier ce qui nous a permis de voir le défilé en entier et de constater le travail fait pour cette occasion, encore un grand merci à tous les bénévoles qui ont passé des heures cet été à faire fleurs et costumes. On enchaîne avec un montage souvenirs des dernières fêtes de l'école ce qui suscitera bien sûr quelques émotions à l'évocation de souvenirs pour certains et découverte pour d'autres. La journée se termine dans la bonne humeur chacun est ravi de ce moment de convivialité et de partage. De ce fait le Maire, également ravi, annonce que la soupe de la Saint Martin sera reconduite l'année prochaine et deviendra même une tradition à Détrier.

MONIQUE MONIER 1^{re} adjointe





1917 : un tournant dans la Grande Guerre

Le conflit se mondialise, la guerre se mécanise avec les premiers tanks.

Sur le front, la guerre d'usure, les attaques meurtrières et les mauvaises conditions de vie des soldats entraînent des refus d'obéissance et des désertions qui se transforment en véritables mutineries notamment lors de la bataille du Chemin des Dames.

Cette exaspération s'exprime dans la Chanson de Craonne. Voici les refrains de ce chant désespéré :

*"Adieu la vie, adieu l'amour, Adieu toutes les femmes.
C'est bien fini, c'est pour toujours, De cette guerre infâme.
C'est à Craonne, sur le plateau, Qu'on doit laisser sa peau
Car nous sommes tous condamnés C'est nous les sacrifiés!
Ceux qu'ont l'pognon, ceux-là r'viendront, Car c'est pour eux qu'on crève.
Mais c'est fini, car les trouffions Vont tous se mettre en grève.
Ce s'ra votre tour, Messieurs les gros, De monter sur l'plateau,
Car si vous voulez la guerre, Payez-la de votre peau!"*

Le Général Pétain tentera de résoudre le conflit en améliorant l'ordinaire des soldats et le système des permissions mais fera exécuter 57 hommes pour l'exemple. Parmi eux se trouvent 5 Savoyards. Ces combats qui ont duré d'avril à octobre ont fait de très lourdes pertes humaines dans les deux camps.

Deux tracts anonymes des mutins de 1917 :



« Camarades Souvenez-vous de Craonne »
(archives de l'armée de terre)

« Camarades Savez-vous ce qui se passe eh bien voici : le 3^e corps a refusé de monter. C'est-à-dire qu'il a manifesté en silence sans aucun homme sou. Faites-en tous autant au moment de monter et nous aurons vivement la paix. 3^e corps »

Il n'y a pas de soldat détrelin tombé au front en 1917.

À l'arrière les populations aussi sont lasses. Une inflation record, des journées de travail longues et pénibles, les bombardements aériens ont usé ouvrières et ouvriers et un premier grand mouvement de grève où les femmes jouent un rôle déterminant a lieu en début d'année. À cela s'ajoutent le rationnement et les réquisitions. En l'absence d'hommes pour semer et récolter, la pénurie alimentaire atteint des sommets en 1917 et tous les produits indispensables à la vie courante sont rationnés. Les quantités de pain sont fixées par décret et les carnets d'alimentation doivent être visés par le maire. Les réquisitions continuent. En 1917 à Détrier le maire est Alphonse Rostaing. Il sera remplacé par Antoine Chabert conseiller municipal en mai. Les délibérations du conseil municipal portent principalement sur la pauvreté des familles et le manque d'argent.

Une demande d'assistance médicale est accordée pour 9 personnes. Pour pallier aux dépenses indispensables aux services municipaux, la municipalité n'a d'autres moyens que l'imposition et vote 4 contributions directes supplémentaires pour une somme totale de 889 francs et 220 francs pour payer le garde champêtre. Il faut aussi payer le remplacement des vitres de l'école et le rempaillage des chaises de la mairie.

- Cette année on enregistre une naissance :

- Marie-Alphonsine Rivol fille de Jean-Baptiste et Joséphine Matteraz.

- Le décès de 2 femmes :

- Madame Marie-Caroline Blanchin veuve Miquet 85 ans du Chef-lieu.
 - Madame Julie Coudurier veuve Vuichard 65 ans du hameau de la Plaine.
- Il n'y a **pas de mariage**.

À l'école, l'instituteur est toujours Monsieur Carron mais les enfants sont scolarisés "à temps partiel" car ils doivent participer aux travaux agricoles ou sont placés dans les fermes comme domestiques. Et n'oublions pas le 12 décembre l'accident de train de Saint Michel de Maurienne qui tua plus de 500 permissionnaires.

Quelques événements qui ont marqué 1917 :

- L'entrée en guerre des Etats-Unis avec sa suprématie commerciale, maritime et financière.
 - La révolution russe
 - La loi du 27 juillet accorde ainsi le statut de pupilles de la Nation aux enfants dont le père, la mère ou le soutien de famille est décédé du fait de la guerre ou de ses suites, ou se trouve dans l'incapacité de travailler.
 - La loi fiscale du 31 juillet : Six impôts cédulaires c'est-à-dire établis par catégorie de revenu sont ensuite créés par cette loi : impôts fonciers sur le bâti et le non bâti (reprenant un impôt existant), sur le revenu des valeurs mobilières, sur les traitements et salaires, sur les revenus agricoles, sur les bénéfices industriels et commerciaux et sur les bénéfices des professions non commerciales.
 - Marie Curie crée les premières unités mobiles de soins sur le front et pose les fondations du premier centre anti-cancer. C'est aussi l'année de la mort de Buffalo bill, l'apparition de la Vierge à Fatima, l'arrestation et exécution de Mata Hari, le premier disque de jazz et le premier dessin animé et bien d'autres faits culturels, scientifiques, économiques et politiques qui ont certainement façonné le XX^e siècle.
- 1917 a été une année décisive dans l'histoire du monde.

MARTINE RAYNAUD ET FRANÇOISE SIBUÉ



La cavalcade du 1^{er} octobre 2017

Bien que pressé par le temps, Détrier a tenu à participer et à se joindre à cette grande manifestation qui marquait les 25 ans du jumelage La Rochette-Mömlingen. Un tel événement n'avait pas eu lieu depuis 28 ans.

Le thème étant au bon vouloir de chacun, cela nous semblait facile de poursuivre sur le "mode-récup", certains costumes du défilé de printemps pouvant resservir. Mais...

C'était sans compter les idées nouvelles et l'élaboration du char qui mirent la Commission Animation, le Comité des Fêtes et des bénévoles au travail tout l'été et ce jusqu'au dernier moment, pour au final vous présenter ce défilé.

Certaines soirées "fleurs" réunirent près de 15 personnes. Petits et grands coupaient et collaient avec enthousiasme, toutes générations confondues.

Le challenge était important. Chacun apporta son savoir, le but étant de réutiliser plastiques, papiers et bouchons avec le moins de frais possible.

Le grand jour arriva et soulagement il faisait beau. " Les petits jardiniers", stressés, se détendirent rapidement avec les confettis.

Les plus grands transpirèrent beaucoup sous leurs costumes, des pieds furent douloureux, mais tout le monde fut heureux de représenter notre village lors de cet événement qui restera longtemps dans les esprits.



MARTINE RAYNAUD





Le Comité des fêtes

Le défilé du carnaval un après-midi toujours joyeux et coloré !

Samedi 11 mars, à 17h00, les Détreliens ont été invités à participer au carnaval. Les enfants et les adultes ont profité de Mardi gras pour se déguiser et s'amuser. Ils ont quitté le parking de la salle communale pour déambuler dans le village.

Le long cortège a emprunté la route de la plaine pour se rendre à Super U Détrier où Fabrice d'Angelo et son équipe les attendaient avec un panier de friandises, avant de monter à la Mairie où Monsieur le Maire, Alain Sibué, leur a offert le goûter. Les participants ont ensuite regagné le plateau sportif pour l'embrasement de Monsieur Carnaval, signifiant la fin de l'hiver et du froid pour laisser place aux belles couleurs du printemps et à la chaleur.

À la tombée de la nuit, le ciel de Détrier a brillé beaucoup plus qu'à l'accoutumée. Et pour cause, à l'occasion de cette fête, les enfants ont pu lâcher leurs « lanternes volantes ». De quoi en prendre plein les yeux et ajouter une touche poétique à cet après-midi.

En soirée, les participants ont pu jouer de leur voix grâce à la musique entraînante de Monique et Loulou. Le vin chaud a été proposé gracieusement par le Comité des fêtes et les participants ont pu déguster les traditionnels sandwiches de diots.





Le Comité des fêtes

La fête du village, rendez-vous incontournable

Dimanche 25 juin, le Comité des fêtes, en partenariat avec la Municipalité et la Commission animation, a accueilli de nombreux participants lors de la traditionnelle fête du village, qui s'est déroulée sur le plateau sportif. Cette fête reste un moment privilégié pour les Détreliens. Le soleil était au rendez-vous et l'ambiance était conviviale et familiale.

À midi, la centaine de personnes a savouré la recette traditionnelle de « diots-polenta » cuisinée par l'équipe choc composée d'Alain Sibué, son frère Fabien et Sébastien Marmorat.

Au moment du repas, les convives étaient sollicités pour estimer le poids de la chemise de Martine Raynaud sur laquelle était cousu un nombre impressionnant de boutons. Le gagnant, Aldo Perazza, a été récompensé par une rosette, lot gracieusement offert par Philippe Renaud. Durant tout le repas, quelques couples ont pu également montrer leur talent de danseurs dans la joie et en toute simplicité, grâce à l'animation musicale rondement menée par Monique et Loulou.

À 14 heures, le concours de pétanque était ouvert. Et cette année encore, il a connu un record de fréquentation, puisque 8 doublettes étaient en lice. Les lots étaient offerts cette année par Super U Détrier, garage Renault MOSCA, la maison Soresina pour les gagnants. C'est finalement le duo Patrice Bonnin et Jean Gervasoni qui est ressorti vainqueur de ce concours, remportant chacun un coffret Smartbox offert par le Comité des fêtes. Les autres adultes ont pu tester leur adresse au tir à la carabine, sous la conduite de Laurent Favre. Ceux qui préféraient se cacher du soleil ont joué paisiblement aux cartes sous les chapiteaux.

Quant aux enfants, ils ont pu s'adonner aux nombreux jeux en bois prêtés pour l'occasion par la Ludothèque de la Rochette. Le Comité des fêtes leur a également proposé cette année un concours de dessin. Ce concours leur demandait de réaliser une création sur le thème « La fête du village à Détrier ». Tous les jeunes participants ont été récompensés par des friandises.

À 18 heures, la fête s'est achevée par un apéritif offert par la Municipalité.

L'équipe du Comité des fêtes remercie tous les participants et bénévoles pour leur présence et leur bonne humeur pour cet événement riche en couleurs et particulièrement ensoleillé en cette belle journée !



ANGELINE GROJEAN, SECRÉTAIRE DU COMITÉ DES FÊTES



Second Marché de Printemps à Détrier

Dans une ambiance conviviale et festive, le second Marché de Printemps, organisé par le Comité des fêtes et la Commission animation a eu lieu cette année sur le parking de Super U Détrier le dimanche 23 avril. Au programme du marché proprement dit, les visiteurs ont pu déambuler autour d'une quinzaine de stands où les producteurs ont proposé un large éventail de produits de qualité (pains, fromages, biscuits, miel, confitures, tisanes, bière artisanale, viande et charcuterie).



Après le déjeuner sous chapiteau, le défilé « Haute Récup' » a encore séduit un large public. Sur le thème « Noir, c'est noir mais pas que », Martine Raynaud a créé 16 costumes magnifiques à base de matériaux recyclés. Durant 3 mois et avec l'aide de nombreux bénévoles, elle a décliné le noir sous toutes ses formes en habillant ses « taupes modèles » d'un jour.



Monique Monier dans sa tenue de lumière présentait ces 16 « taupes modèles ». Clarisse Marmorat, toute de notes de musique vêtue, a ouvert le bal des festivités. Elowan, son frère, a joué parfaitement son rôle de rockeur. Puis est venu le tour de Lou Sibué, habillée pour l'occasion en tenue de charleston. Bénédicte Kebaili et Tiphaine nous ont ensuite invités à jouer respectivement aux cartes et aux mots fléchés. Après les loisirs, les spectateurs ont profité de quelques douceurs pour le goûter : Caroline Zanardi, habillée en chocolat, Angeline Marmorat, en café, Françoise Sibué en thé et bien sûr la petite touche de lait proposée et portée par Sandrine Landaz.



Pour continuer ce défilé remarquable, Clara Janteau, qui portait la petite robe noire, effectuait quelques pas de danse. Puis nos chippendales Benoît Laisney et Claude Serindas ont enflammé la piste. Sébastien Marmorat, accompagné de ses petits chanteurs de Gospel Ethan Serindas et Andy Marmorat ont défilé sous les applaudissements. Pour clôturer cette cérémonie, la nuit étoilée, portée par Isabelle Chappellet, a fait son apparition et a envoûté les spectateurs.



Un grand merci aux exposants, aux bénévoles et aux visiteurs qui ont fait de cette seconde édition un véritable succès. Vivement l'année prochaine !

ANGELINE GROJEAN, SECRÉTAIRE DU COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des fêtes

Une belle chasse aux œufs sous le soleil

Lundi 17 avril, tous les petits Détreliens ont été invités à participer à la 4^{ème} édition de cette chasse gourmande organisée par le Comité des fêtes.



Armés de leurs paniers, les enfants ont pu courir pour trouver les œufs en chocolat, dissimulés par les cloches un peu partout sur le plateau sportif.

Après le mot d'accueil de Benoit Laisney, président du Comité des fêtes, et le déclenchement de la sonnerie de notre cloche Victorine par Alain Sibué, une vingtaine d'enfants, accompagnés de leurs familles, se sont élancés, tout excités à l'idée de remplir leurs paniers. Ils se sont ensuite retrouvés pour un partage équitable de la récolte, mais aussi pour jouer et s'amuser sous un magnifique soleil printanier.

Cette manifestation fut ensuite suivie du pot de l'amitié offert par la Municipalité. Le Maire a invité les Détreliens à venir trinquer à la mairie, pour fêter cette fin de week-end pascal.



ANGELINE GROJEAN, SECRÉTAIRE DU COMITÉ DES FÊTES





ACCA

Société de chasse de Détrier

Les chasseurs détreliens ont accompli de nombreux efforts en matière de sécurité à la chasse. Ils ont pratiquement tous participé au stage de sécurité organisé par la fédération des chasseurs de Savoie.

Le rendez-vous des chasseurs est fixé au local de chasse situé sous le garage communal. Local fourni par l'actuelle municipalité et aménagé par les chasseurs. Nous profitons de cet article pour remercier le conseil municipal d'avoir mis ce local à notre disposition.

Organisation d'une chasse :

Le responsable du jour, sous l'autorité du président de la société de chasse, remplit le carnet de battue, chaque chasseur signe en face de son nom avant le départ à la chasse.

Le responsable de la battue vérifie que chaque chasseur est porteur d'effets fluos.

Il donne les consignes à respecter.

Exemple : ne jamais tirer sans avoir parfaitement identifié le gibier autorisé.

Il met en place les postes, en place des panneaux annonçant le secteur de chasse et envoie les traqueurs.



Résultat de la journée de chasse du 23 septembre mis au tapis par Benoît Joly



Les événements qui ont eu lieu à la chasse cette année, accidents ou incidents sont fortement préjudiciables à l'image de la chasse et des chasseurs. Vu le nombre de chasseurs en France les accidents sont faibles. Chaque accident ou incident est toujours de trop, le meilleur est celui qui n'arrive pas.

Pour les chasseurs la chasse est un loisir désintéressé, et c'est aussi une passion qu'il faut partager avec les promeneurs. (Quoi qu'en disent les anti-chasses).

Pour info : Jours de chasse à Détrier

Mercredi – jeudi

Samedi – dimanche

La société de chasse de Détrier organise depuis 2012 la brocante qui a lieu annuellement le deuxième dimanche du mois de mai. Plus de 100 exposants ont participé à la réussite de cette brocante en 2017.

GEORGES SIMONET



Le club Les « Sans Soucis »

Compte-rendu des activités du 1^{er} semestre 2017

CONCOURS DE BELOTE

Le 18 mars, une cinquantaine de convives ont apprécié le repas que Monsieur MOUTARD avait préparé avant son départ à la retraite. L'après-midi, 32 joueurs ont disputé sereinement les trois parties habituelles. Les entreprises ou commerçants ainsi que des membres du Club ont récompensé les gagnants. Les quatre premiers lots ont été gagnés par Mesdames CHAPPELET et AGUETTAZ (½ jambon) et Mesdames RUAT et RONCHETTE (rosette). La tombola a permis à Mme TRANCHANT Colette de remporter le sac garni.

SORTIE DANS LE VERCORS

Le 9 juin, nous avons visité la grotte de La Luire dont l'entrée est chargée d'histoire : elle a en effet servi d'Hôpital pour les Maquisards pendant la 2^{ème} guerre mondiale. Après un rapide passage en ce lieu, nous sommes entrés dans la grotte après avoir confectionné - avec bande de cire et mèche - la bougie que nous avons placée dans chacune de nos lanternes. Nous sommes entrés dans l'univers souterrain « au sein d'une nature secrète, dans l'intimité de la lueur des lanternes ou dans l'éclat d'un spectacle son et lumière qui retrace 50 millions d'années d'évolution du Karst. » La Luire est connue comme la plus grande remontée d'eau découverte à ce jour et elle garde toujours une part de mystère. Après le déjeuner à Vassieux, nous avons visité dans ce village le musée de la Résistance, musée créé dans une ancienne ferme par un Maquisard qui a collectionné pendant de nombreuses années des objets de la vie civile et militaire, des photographies et des peintures de la seconde guerre mondiale. Journée agréable chargée de souvenirs et d'émotion.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle a eu lieu le 5 janvier 2017 : 54 personnes étaient présentes et on a enregistré 78 adhérents. Le 12 janvier, lors du 1^{er} C.A. le programme de l'année a été établi. JOURNÉES RAQUETTES : Les marcheurs du Club de Détrier, encadrés par les responsables de la Section Forme de Générations Mouvements - Fédération de Savoie - ont organisé deux jours de randonnées dans la vallée des Huiles. Grâce à la mise à disposition du chalet du Verney par la Municipalité du Bourget-en-Huile, près de 150 randonneurs répartis entre mardi 21 et jeudi 23 février, ont pu apprécier (même si la neige n'était pas au rendez-vous) les paysages et les aménagements de la vallée du Haut Gelon. Pour les repas, les boissons étaient offertes par la Municipalité de Détrier et l'animation musicale par L. et M. MONIER. Une organisation sans failles, un temps clément ont permis ces bons moments de découvertes et d'échanges.



MECHOUI

Le 17 juin, une cinquantaine de personnes se sont réunies à la salle communale. Elles ont savouré l'agneau rôti accompagné de gratin. Après-midi : détente avec parties de boules et belote au programme ; ainsi s'est achevé le 1^{er} semestre du Club « Les Sans Soucis ».



GROUPE DE MARCHE

Chaque jeudi, une quinzaine de personnes se réunissent pour faire des randonnées qui leur permettent de parcourir les sentiers de la région, (jusqu'en Bauges et en Maurienne). Au cours de ces marches, il règne une belle entente et la bonne humeur !





Le 2^{ème} semestre 2017

Ce deuxième semestre 2017 a été jalonné de journées agréables tant pour le groupe de marche que pour l'ensemble des adhérents du Club.

En effet, des randonnées à la journée, par exemple celle qui avait pour but le Mont St Michel (au-dessus de Challes-les-Eaux) a laissé de bons souvenirs; de même que le repas du 14 octobre à « La Table du Héron » : c'est en appréciant une cuisine savoureuse dans une ambiance chaleureuse qu'ont été fêtés les anniversaires des adhérents.



Un peu plus tard, le 17 octobre, par une belle journée d'automne, un car de Trans'Alpes nous emmenait au Domaine des Pierres Dorées dans le Sud Beaujolais. Le matin, la visite du village médiéval d'Oingt, avec ses maisons de couleur ocre, son donjon imposant, son église haut perchée, était intéressante; par la suite la visite remarquable du musée de musique mécanique avec un guide très compétent, a retenu l'attention des visiteurs : il nous a présenté et fait fonctionner des instruments tels que « la serinette » (XVII^e siècle), les pianos mécaniques, les orgues de barbarie, les gramophones et phonographes d'une époque plus récente. Le repas qui suivit à Ternan fut servi dans un décor très soigné et donna satisfaction à tous les participants.



Le 18 novembre a eu lieu un concours de belote dans la salle communale. La journée commença par le repas composé d'une choucroute cuisinée par le traiteur de « La Table du Héron ». Le concours se déroula dans une ambiance conviviale. Les participants furent récompensés par de nombreux lots offerts par les Entreprises et Commerçants de la région.

Dernièrement, nous avons pris la direction du Jura pour l'Auberge Fleurie à Monnet la Ville, avec notre chauffeur Jojo. Pendant le trajet, malgré une météo peu clémente, nous avons admiré le paysage jurassien. Avec un excellent menu à la clef, nous avons profité et participé au spectacle « Les Vieux Mariés ». Tout l'après-midi, les jeux, les chansons et les histoires nous ont rappelé le temps passé en mettant en scène le terroir franc comtois. L'année se termine sur une bonne journée!



LOUIS DARVEY



Le 17

Gendarmerie

Le 18

Pompiers

Le 15

SAMU,
médecin de garde

Le 112

Numéro d'appel d'urgence européen (y compris à Détrier) vous orientant vers le service d'urgence référent du lieu d'appel (SAMU ou pompiers ou gendarmerie).

La gendarmerie de La Rochette

29 rue de la Grangette

Ouverte au public :

- du lundi au samedi : 8h-12h et 14h-18h
- dimanche et jour férié : 9h-12h et 15h-18h

Permanences en mairie

Secrétariat de Mairie de Détrier :

Elisabeth Faverjon
Tél. : 04 79 65 69 23
Fax : 09 70 62 42 75
Courriel : accueil@mairiedetrier.com (consulté tous les jours)

Heures d'ouverture au public et permanence Maire et 1^{re} Adjointe :

- mercredi de 17 h à 20 h



Les clefs de l'église sont à réclamer en Mairie en cas de besoin

Le service carte d'identité

Nous vous rappelons que depuis courant 2017 nous ne sommes plus en mesure de délivrer ce document.

Les administrés doivent dorénavant prendre rendez-vous auprès des mairies suivantes : Pontcharra - Allevard - Montmélian.



La demande de passeport ne se fait plus en mairie, les mairies de Montmélian et d'Allevard assurent dorénavant la réception des dossiers de demandes de passeport.

- La mairie d'Allevard est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30.
Il est nécessaire de prendre rendez-vous.
S'adresser au 04 76 97 50 24 ou accueil@allevard.fr.
- La mairie de Montmélian est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Demande de pièces administratives

Extrait de naissance : mairie de naissance

Extrait de mariage : mairie de mariage

Extrait de décès : mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt

Casier judiciaire : Casier judiciaire à Nantes

Pour toutes ces demandes, accompagner le courrier, avec nom prénom date de naissance, d'une enveloppe timbrée avec l'adresse pour l'envoi.

Légalisation de la signature : en mairie, avec la carte d'identité, signature à faire en mairie.

Recensement des enfants atteignant 16 ans

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent, dans le trimestre qui suit leur seizième anniversaire, se présenter au secrétariat de mairie avec leur carte d'identité et le livret de famille pour se faire recenser.

Il leur sera remis une ATTESTATION DE RECENSEMENT. Ce recensement leur permettra de s'inscrire pour la « conduite accompagnée », de se présenter aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC), de faire une journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) et enfin d'être automatiquement inscrits sur la liste électorale à leur majorité, si les conditions légales pour être électeurs sont remplies.





Révisions des listes électorales

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur la liste électorale de votre commune.

Seules des demandes déposées jusqu'à cette date permettront une inscription pour voter à partir du 1^{er} mars de l'année suivante.

Les formulaires d'inscriptions sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site internet du ministère de l'intérieur www.interieur.gouv.fr à la rubrique « A votre service », « les élections », « Comment voter ».

Ceux-ci doivent être déposés en mairie avant la date précisée ci-dessus accompagnés :

- d'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité;
- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Les électeurs déjà inscrits sur les listes électorales n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence. Si vous avez changé d'adresse mais pas de commune, pensez à vérifier que votre nouvelle adresse a bien été enregistrée à la mairie.

Les électeurs étrangers ressortissants de l'Union européenne

Ils ont également la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales complémentaires à la mairie de leur lieu de résidence avant la date indiquée ci-dessus.

Salle communale

Réservation uniquement aux habitants et associations de la commune à réaliser en mairie.

Chèque de caution, chèque de location, et attestation d'assurance responsabilité civile demandés au préalable. Un état des lieux est dressé avant et après utilisation et la salle doit être rendue propre y compris par les associations.

Capacité maximum : 50 personnes

➤ Déchetteries

Objectif

Récupération des encombrants ménagers :

frigos, sommiers, meubles, télévisions, huile de vidange, batteries, gravats, végétaux...

Lieux

Déchetteries de Villard-Sallet et Saint-Pierre-d'Allevard

- **Hiver** : (à partir du changement d'horaire légal) : lundi, mercredi, vendredi de 14h à 18h, samedi : 8h-12h et 14h-18 h.
- **Eté** : (à partir du changement d'horaire légal) : lundi, mercredi, vendredi de 14h à 19 h, samedi : 8h-12h et 14h-19h.

Pour les rencontrer

Déchetterie de Pontcharra

- Lundi au vendredi 14h-18 en hiver (été 19h)
- Samedi 8h à 12h; 14h à 18h en hiver été 19h)

Siège de la société Sibuet

Zone artisanale 73390 Chamoux-sur-Gelon (le long de la RD 925)

Contact

Dominique Sibuet Truchet

Société Sibuet - 04 79 36 41 06 - info@sibuet.fr

SIBRECSA : 04 76 97 19 52

➤ Collecte des ordures locales

Ménagères : lundi.

Containers verre et papier : sur le parking de Super U et du camping.

Container vêtements et chaussures : sur le parking de Super U.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le chiffonnage désormais interdit dans les déchetteries du Sibrecsa

Lors du comité syndical du 20 octobre 2015, les élus du SIBRECSA ont approuvé à l'unanimité la modification de l'article 11 du règlement des déchetteries. Toute action de chiffonnage ou de récupération est désormais interdite dans les cinq déchetteries du syndicat : Saint-Pierre-d'Allevard, Le Cheylas, Pontcharra, Francin et Villard-Sallet.

Cette décision s'inscrit dans le prolongement des différentes actions mises en œuvre par le SIBRECSA depuis plusieurs années, pour rénover, mettre aux normes et sécuriser ses déchetteries.

En considérant les incivilités engendrées par les actions de récupération, le préjudice et le surcoût qui en résultent pour le syndicat, il s'est avéré nécessaire d'interdire la récupération, pour tous types de matériaux et de déchets. La récupération dans les véhicules des déposants est également interdite.

➤ Pour plus d'informations ou pour consulter le règlement des déchetteries, rendez-vous sur le site du SIBRECSA : www.sibrecsa.fr





Rappel de la réglementation de l'usage des tondeuses à gazon

Un arrêté du 9 janvier 1997 porte réglementation des bruits dans le département de la Savoie : les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles, d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs



émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par des travaux qu'ils effectuent. À cet effet, les travaux de bricolage à l'aide d'outils tels que perceuses, raboteuses ou scies mécaniques et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique tels que tondeuses à gazon ou tronçonneuses ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **les jours ouvrables** de 8h30 à 12 h et de 14 h à 19h30;
- **les samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h;
- **les dimanches et jours fériés** de 10h à 12h.

Ecobuage et feux de jardins

Sur le bulletin municipal 2010 un article très complet a traité de l'écobuage (brûlage de déchets forestiers issus des forêts) et des feux de jardins. Comme l'écobuage est très peu utilisé contrairement aux feux de jardin il n'est rappelé cette année que la réglementation concernant les feux de jardin.

Les feux dits « de jardin » font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le règlement sanitaire départemental, qui dispose (article 84 de l'arrêté préfectoral du 3 mars 1986), que l'incinération à l'air libre des déchets ménagers est interdite. Sont assimilés aux déchets ménagers tous les déchets qui, eu égard à leur nature et aux quantités produites, peuvent être éliminés sans sujétions particulières et sans risque pour les personnes et l'environnement.

Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon... par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts (paysagistes, collectivités...) est donc interdit, la solution étant la collecte en déchetterie puis le compostage. Ce mode d'élimination, par ailleurs fortement producteur de polluants liés à la mauvaise combustion, ne fera donc l'objet d'aucune tolérance lorsque des solutions d'élimination réglementaires ont été mises en place. Il est par ailleurs rappelé que toute dérogation municipale en la matière serait dépourvue de base légale.

De nombreux Détreliens continuent l'usage des « feux de jardin ». Les gendarmes sont intervenus dans la commune plusieurs fois, soit saisis par un riverain soit par constatation d'une fumée. La réglementation est claire d'autant que des déchetteries ont été réalisées par les collectivités et offrent une possibilité d'élimination des déchets gratuite.



Elagage

Il est rappelé aux propriétaires riverains des voies de circulation, des ruisseaux, des places publiques, qu'il est de leur obligation d'élaguer et de débroussailler tout ce qui peut être une gêne pour les usagers. En cas d'accident, leur responsabilité sera engagée.



Divagation des chats

De nombreux Détreliens se plaignent de la prolifération des chats en divers points de la commune. Une cinquantaine de chats errent, crottent et abîment les espaces verts. Nourrir ces chats c'est permettre leur multiplication avec des risques qu'ils deviennent porteurs de maladies. Les stériliser serait très difficile et coûteux (de 29 € à 87 € par animal). Un appel est fait par la commune pour demander aux Détreliens de ne pas nourrir les chats errants limitant ainsi leur prolifération.



Divagation des chiens

Il est à nouveau rappelé que la divagation des chiens est interdite de jour comme de nuit.

Les chiens de catégorie 1 et 2 doivent être déclarés en Mairie avec les documents suivants : certificat de vaccination et assurance responsabilité civile.

Ils doivent également porter une muselière à l'extérieur.

À défaut, la gendarmerie se chargera de verbaliser leur propriétaire. Il faut également signaler que certains chiens aboient plus que de raison; il est demandé aux propriétaires de respecter le voisinage immédiat mais aussi éloigné surtout de nuit.





Urbanisme 2017

Permis de construire

NOM	ADRESSE DE L'OPÉRATION	NATURE DES TRAVAUX	NATURE DÉCISION	DATE DÉCISION
PALLAS JONATHAN	84 RUE DES FERICES	MODIFICATION BATIMENT	Accordé	05/04/2017
TRANS RF	212 ROUTE D ALLEVARD	CONSTRUCTION BUREAUX	Accordé	07/03/2017
PINTO PHILIPPE	17 RUE DU LAVOIR	PAVILLON 78 M ²	Accordé	08/11/2017
MARQUES FERREIRA ANTONIO	RUE DU LAVOIR	LOGEMENT 111 M ²	EN INSTRUCTION	

Déclaration préalable

NOM	ADRESSE DE L'OPÉRATION	NATURE DES TRAVAUX	NATURE DÉCISION	DATE DÉCISION
PERRIN JOEL	127 RUE DU MOLLARD	ABRI	Accordé	24/05/2017
BOURGEOIS MICHEL	473 RUE DES GRANGES	MUR	Accordé	07/06/2017
ROUX FABIEN	170 RUE DE LA MAIRIE	ABRI	Accordé	26/07/2017

Etat civil 2017

Naissance

ENFANT	PARENTS	DATE
CHAGNON EVAN	GREGORY CHAGNON et AURELIE VABRE	04/01/2017
AVOGADRO GABIN MICHEL PATRICE	ANTONY AVOGADRO et CELINE CARON	18/08/2017
HOTEL SOLENE	JULIEN HOTEL et SOPHIE PONTONNIER	30/09/2017



Décès

NOM	ANNEE de NAISSANCE	DATE DÉCÈS
AGUETTAZ FRANÇOISE	1955	03/01/2017
BARBET JEAN PAUL	1955	20/03/2017
VULLIERME ANDREE	1927	09/09/2017





Le Maire

Alain Sibué

Les Adjointes

Monique Monier et Antony Avogadro

Les Conseillers Municipaux

Laurent Favre, Maryvonne Serfon,
Edouard Pache, Isabelle Chappellet,
Manuelle Le Velly, Sébastien Marmorat
et Caroline Zanardi

La Secrétaire de Mairie

Elisabeth Faverjon

Les Employés Municipaux

Brigitte Maillot, Henry Battentier
et Patrick Chautemps

vous souhaitent une bonne année 2018

Permanence de la mairie

Ⓣ **SECRETARIAT DE LA MAIRIE** : Elisabeth Faverjon
Tél : 04 79 65 69 23 - Fax : 09 70 62 42 75

Ⓣ **COURRIEL** : accueil@mairiedetrier.com (consulté tous les jours)

Ⓣ **HEURES D'OUVERTURES AU PUBLIC ET PERMANENCE MAIRE ET 1^{RE} ADJOINTE** : le mercredi 17h-20h

Ⓣ SITE OFFICIEL DE LA MAIRIE
mairiedetrier.fr

